

Tous les enfants ont des droits !

Category: Droits - libertés

écrit par jmfouquer | 16 novembre 2022

Chaque 20 novembre, nous célébrons la journée internationale des droits de l'enfant, anniversaire de l'adoption, en 1989, par l'Organisation des Nations Unies (ONU), de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) et dont la France est signataire. Or en ce 20 novembre 2022, le constat est terrible en France, pour les droits des mineurs isolés étrangers et leur « intérêt supérieur », consacrés pourtant par la CIDE depuis plus de 30 ans.

C'est pour le mettre en évidence et exiger des réponses politiques qu'un collectif d'associations organise plusieurs initiatives à l'occasion de la journée de l'enfant.

À Paris

Depuis la crise de la Covid, plusieurs dizaines d'hôtels parisiens permettaient l'hébergement d'urgence de familles sans abri. Mais, avec la reprise de l'activité touristique, les expulsions se sont multipliées.

Ce fut notamment le cas dans le 13e arrondissement de Paris, où de nombreuses personnes ont reçu leur avis d'expulsion dans la matinée, et se sont vu proposer des hébergements très temporaires, parfois à des dizaines de kilomètres de leur ancien lieu d'hébergement. Ainsi, une famille a appris en début de soirée qu'elle serait « relogée » à 40 km de Paris, dans une zone d'activité mal desservie par les transports en commun. Comment, dans ces conditions, poursuivre la scolarisation des enfants et les activités professionnelles des parents ?

Le soutien aux familles est assuré par un collectif regroupant

de nombreuses associations, syndicats, organisations politiques, dont Ensemble !.

Cette situation locale illustre des choix politiques qui, dans un premier temps, avaient conduit le Gouvernement à prévoir la suppression de 14 000 places d'hébergement d'urgence. Mesure ensuite abandonnée sous la pression des associations.

Il n'en reste pas moins que la question du maintien à la rue d'enfants, sans possibilité de stabilisation des parcours de vie, notamment de scolarisation, reste cruciale.

À Lyon

Un rassemblement est prévu, vendredi 18 novembre à 18h devant la préfecture (8 quai Augagneur, Lyon 3), à l'appel de Jamais sans Toit, du Collectif soutiens/migrants Croix-Rousse et de Sud Santé Sociaux. [Le tract exposant la situation est à lire ici...](#)

Jamais sans Toit fait un travail énorme de soutien aux familles sans abris avec des enfants scolarisés, en occupant les écoles concernées avec l'aide parents et enseignants : 10 établissements scolaires sont actuellement occupés pour abriter 34 enfants et leurs familles. Les personnes mobilisées agissent en direction des pouvoirs publics : Mairie de Lyon et État pour qu'ils logent des familles et enfants à la rue. En effet, il y a encore 250 enfants sans abris dont 35 bébés dans l'agglomération lyonnaise.

Jamais Sans Toit a impulsé une coordination nationale sur cette question du logement et de la protection de l'enfance avec la FCPE, la Fondation Abbé Pierre et le Collectif des associations unies. Des rencontres nationales avec la Secrétaire d'État pour la protection de l'enfance ont lieu, ainsi qu'avec des députés de la NUPES. Jamais Sans Toit Lyon et le Collectif soutien migrant·es Croix-Rousse – membre d'une coordination nationale MNA défendant le principe de la reconnaissance de minorité pour les mineurs isolés étrangers –

travaillent de concert au plan local et national. Un travail commun est engagé **aussi** avec des travailleurs et travailleuses du secteur social.



**Cliquez pour
télécharger**

Correspondant·es

16-11-2022